

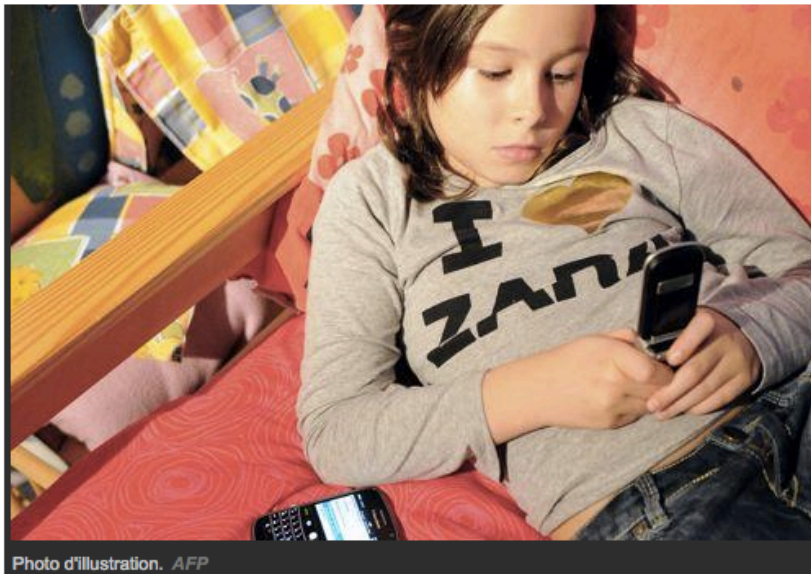
nice-matin

Gossip, l'application des rumeurs anonymes fait polémique

Voter
0

Publié le mercredi 03 juin 2015 à 15h36 - 3

Réagir Imprimer Envoyer Partager f t g+ in



Lancée il y a deux semaines puis suspendue, l'application Gossip (potin en anglais) permet l'échange de "potins" en mode anonyme. La ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem a appelé à une "extrême vigilance" ce mercredi.

Sur l'application, l'utilisateur pouvait poster une rumeur avec un texte de 140 caractères et identifier les personnes concernées parmi ses contacts sur les réseaux sociaux. Une preuve avec une photo ou une vidéo pouvait être associée au message. Les ragots publiés n'apparaissaient que dix secondes sur la page.

Suspendue, l'application était toujours inaccessible ce mercredi matin.

La ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem en a appelé à "une extrême vigilance" considérant que "la réouverture de cette application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements".

Dans un communiqué de presse publié ce mercredi, elle a demandé aux recteurs d'académie, avec l'aide des chefs d'établissement des lycées et collèges, de signaler aux procureurs de la République "tous propos injurieux ou diffamatoires proférés à l'encontre d'élèves ou de personnels".

La réaction de la ministre a provoqué l'étonnement du syndicat lycéen FIDL qui a dénoncé "des sanctions prises contre les jeunes mais en rien contre les responsables de l'application". Le syndicat a réclamé "la suppression pure et simple de l'application"

Source : <http://www.nicematin.com/derniere-minute/gossip-lapplication-des-rumeurs-anonymes-fait-polemique.2237873.html>

*4 juin 2015*

Harcèlement scolaire - application Gossip

Le Gouvernement ne peut laisser une application favoriser les conditions du harcèlement scolaire et sera très vigilant.

TWEETER

PARTAGER

ENVOYER

La lutte contre le harcèlement scolaire constitue l'une des priorités de l'action du Gouvernement et de la ministre de l'Éducation nationale.

Le Gouvernement est sensible aux signalements portés à sa connaissance par les organisations lycéennes sur l'application mobile Gossip, qui permet de diffuser des rumeurs via des messages, des photos ou des vidéos. Des messages rédigés en moins de 140 signes et qui s'autodétruisent au bout de 10 secondes. Bien que suspendue à ce stade, la réouverture de cette application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements. Alors que 700 000 élèves souffrent de harcèlement, la lutte contre le harcèlement scolaire constitue l'une des priorités de l'action du Gouvernement et de Najat Vallaud-Belkacem.

C'est pourquoi les recteurs ont été appelés à exercer, avec l'aide des chefs d'établissement des lycées et collèges, la plus grande vigilance sur la teneur des messages qui seraient mis en ligne sur cette application et à signaler aux procureurs de la République tous propos injurieux ou diffamatoires proférés à l'encontre d'élèves ou de personnels, sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale.

Le Gouvernement ne peut laisser une application favoriser les conditions du harcèlement scolaire et sera très vigilant. Parce que les actions juridiques ne peuvent à elles seules suffire, la